

Paris, le 5 mai 2020

Chères toutes,

Le temps de confinement et d'épreuve que nous vivons toutes nous a suggéré de vous offrir dix nouveaux extraits des Ecrits du Père de Clorivière de ces années de prison.

1. Rappel historique :

La révolution française a duré 10 ans, jusqu'au coup d'Etat du général Bonaparte (18 novembre 1799) qui instaure le Consulat.

C'est durant cette période (le 24 décembre 1800) qu'aura lieu le complot dit de la Machine infernale qui conduira nos 2 Fondateurs en prison. Adelaïde de janvier à avril 1801. Et Clorivière 3 ans plus tard, de 4 mai 1804 à 1809.

Cette période sous Bonaparte, premier Consul, puis à partir de 1804 Empereur, est encore une période très difficile pour la France et l'Eglise.

Bonaparte essaie de renouer avec l'Eglise en faisant un 'Concordat' avec le Saint Siècle (accord réglant les relations Eglise-Etat), mais où il cherche essentiellement à mettre l'Eglise sous la tutelle du Gouvernement. Pie VII finira par le signer en 1801 et il sera ratifié par les Assemblées.

La situation reste donc très tendue encore pour l'Eglise en France et pour les Sociétés fondées par Clorivière.

En 1804, le ministre des Cultes de Napoléon, Portalis, publie deux décrets dans lesquels il exige la suppression des congrégations fondées sans autorisation de l'Etat.

Cela crée des tensions dans les Sociétés. Le Père de Clorivière s'efforcera de montrer que les Sociétés n'entrent pas dans le cadre de ce décret puisqu'elles ne sont pas officielles encore. Mais il y aura des tensions menant à des défections.

2. Emprisonnement de Clorivière :

Notre Fondateur fut arrêté par le chef de police Fouché sur ordre de Napoléon le 4 mai 1804. Napoléon se proclamera Empereur quelques jours plus tard, le 18 mai et 'obligera' le Pape Pie VII à venir le sacrer comme tel à la cathédrale Notre Dame de Paris le 2 décembre de la même année.

Clorivière est vraiment un prisonnier politique, Son motif d'accusation est : 'Ex-jésuite prévenu de conspiration contre le gouvernement'. On l'interroge sur le complot de la machine infernale et sur les sociétés. Il est d'abord mis au secret (en isolement complet) à la prison de la Force pendant 3 mois.

Le 30 juillet 1804, il sera transféré à la prison du Temple, véritable prison d'Etat (où furent aussi emprisonnés quelques années avant le Roi Louis XVI et sa famille) avec quelques autres prisonniers politiques.

Il restera 4 ans dans la Tour du Temple avant d'être transféré dans l'asile du Dr Dubuisson pour sa dernière année où il pourra enfin célébrer à nouveau la messe.

Clorivière n'aura jamais de procès. Beaucoup de démarches ont été faites pour obtenir sa libération mais n'ont jamais abouti. Napoléon n'a jamais signé...

3. Le souci des Sociétés

Clorivière, au début de son temps de prison en 1804, apprenant que le Pape vient pour sacrer Napoléon, décide d'écrire un '*Mémoire à Pie VII*' pour lui donner des nouvelles des Sociétés¹ et de le lui faire parvenir secrètement. (texte 11.) Adélaïde aura l'occasion d'assister à une messe du Pape à St Sulpice fin décembre, et puis sera reçue en audience en mars 1805 au couvent des Annonciades. Le Saint Père lui confirme '*avoir bien reçu mes Ecrits et a parlé de l'oeuvre d'une façon avantageuse et bien propre à l'encourager. Il l'approuve toujours verbalement en disant qu'il la regarde comme l'oeuvre de Dieu.*'²

(texte 12 . [Lettre à Antoine De Lange](#)).

Pendant toutes ces années au Temple, le Père de Clorivière ne pourra célébrer l'eucharistie mais il recevra le saint sacrement par ses visiteuses, comme nous le savons bien. Il pourra le placer à l'abri dans un trou du mur de sa cellule pour pouvoir adorer et le partagera parfois avec d'autres prisonniers. Bien que constamment dans l'attente d'une date de procès ou d'une libération, dans l'incertitude pour l'avenir, et de grandes difficultés dans les Sociétés (voir plus haut) Clorivière vit cette épreuve paisiblement... (13. [Comment Clorivière a vécu son emprisonnement](#))

Pendant les 5 années de l'emprisonnement de Clorivière, Adélaïde ne pourra le visiter en prison, la situation étant trop dangereuse pour elle qui est toujours surveillée. On comprend que c'est très dur pour elle. Et le 27 janvier 1805, Clorivière lui écrit une belle lettre l'invitant à la confiance (texte 14) et, un an plus tard, un autre mot typique (texte 15).

Il donne aussi quelques conseil sur l'oraison. (texte 16)

Quelques mois plus tard, Clorivière écrira la première des 3 dernières Lettres Circulaires, toutes écrites en prison. Il s'agit de la Septième. On peut en saisir le contexte dans la lettre d'accompagnement qu'il envoie à Adélaïde (texte 17) ([texte 18, extraits de la LC 7](#)).

Cette lettre commente deux versets de la seconde lettre de Saint Pierre, dont nous savons que Clorivière les travaille durant ce temps de prison. Il espérait d'ailleurs pouvoir donner ses '*Commentaires des lettres de St Pierre*' au Pape à sa sortie de prison, ce qu'il fera en 1813 (texte 19. [Commentaire de 1Pi 5,7](#)) ! Nous savons aussi qu'il reprendra en prison son '*Commentaire de l'Apocalypse*' écrit quelques années plus tôt (quand il vivait caché à la rue Cassette sous la Terreur) à la lumière des derniers événements politiques et d'Eglise. Nous voyons aussi en cela, comme il le dit dans son mémoire à Pie VII combien les Saintes Ecritures l'aidaient dans son épreuve.

Un an plus tard, il écrira la 8^{ième} lettre circulaire qui est daté du 17 mai 1806. ([texte 20, extraits de la LC 8](#))

Deuils. Pendant ces années de prison, Mr Engerran, le premier confident de l'Inspiration et prêtre du Coeur de Jésus mourra en 1806. A la fin de la 8^{ième} lettre Circulaire, il rend hommage à Adélaïde d'Esternoz décédée en février 1806. Il y aura aussi Mme de Carcado en 1808. A la mort de celle-ci, c'est Mme de Saisseval qui prendra le relais pour visiter le Père de Clorivière en prison.

4. Par rapport à la Compagnie de Jésus, les choses évoluent aussi. Pie VII se montre favorable à son rétablissement. Il l'autorise en 1801 en Russie. Puis en 1804 dans le Royaume des 2 Siciles (une partie de l'Italie) et enfin en 1814 partout. Ce qui permet à ceux qui le souhaitent de demander leur

¹ Rappelons qu'il avait envoyé des émissaires à Rome en 1801 qui en avaient ramené une première approbation orale du Pape sur la forme de vie des Sociétés.

² On peut aussi signaler dans le même ordre de préoccupations '*L'exposé à Mr Maugendre*' (29 mai 1808) qu'il écrivit quand il fut transféré à la clinique du Dr Dubuisson.

(ré)intégration dans la Compagnie au ‘Préposé général Grüber’ nommé par Pie VII. En juin 1804 (déjà en prison), Clorivière reçoit une réponse à sa demande de 1803 de de Grüber qui lui demande de se mettre en contact avec un jésuite aux Pays-Bas. Clorivière lui répond qu’il ne le peut étant en prison. Mais Grüber meurt début 1805 et c’est son successeur Lustyg en juin 1805 qui lui répond en disant qu’il approuve les Sociétés que Clorivière a fondées, mais que tant les Sociétés que d’être en prison n’empêchent pas à Clorivière de demander sa réintégration dans la compagnie. En 1806, grâce à l’intermédiaire d’un co-détenu diplomate en Russie, il transmettra sa demande à Lustyg mais cette lettre n’arrivera que 3 ans plus tard, en 1809, cad à sa sortie de prison! Il est donc réintégré dans la Compagnie dès ce moment et en contact régulier avec le nouveau Préposé général en Russie Brzozowski.

5. A la sortie de prison de Clorivière le 8 avril 1809, Clorivière va habiter aux ‘Carmes’ rue de Vaugirard, couvent qui a été racheté par Mme de Soyecourt. Cete période de l’Empire continue à être très difficile avec les nombreuses guerres de Napoléon dont la seconde invasion de Napoléon (la première ayant eu lieu sous Pie VI en 1798) et l’annexion des Etats pontificaux à l’Empire puis, suite à l’excommunication par le Pape de ceux qui ont envahi ses Etats, l’arrestation de Pie VII le 6 juillet 1809 emmené prisonnier à Savone puis jusqu’à Fontainebleau où il sera prisonnier pendant 5 ans jusqu’à la première abdication de Napoléon (1809-1814). Le 18 mars 1813, Clorivière aura enfin la joie d’une entrevue avec le Saint Père à qui il pourra remettre son ‘commentaire des lettres de St Pierre’ et qui accorda une indulgence plénière pour les vœux ou les consécutions, ce qui semble une première étape de reconnaissance officielle (Morlot).

Tout ce contexte nous aide à mieux comprendre comment le Père de Clorivière conçoit et dirige les sociétés en leurs débuts et quel est le charisme propre de ces Sociétés.

Nous avons donc pour cette période bien des documents :

- ✓ 418 *Lettres de prison* (vol 2 et 3), soit une tous les 2 ou 3 jours !
- ✓ il y écrit aussi le *Mémoire à Pie VII* (1804)
- ✓ les *Lettres circulaires 7, 8 et 9* écrites en prison ainsi que la *Lettre aux FCM chez les Carmélites à Tours*,
- ✓ les *Commentaires des Epitres de Saint Pierre* et une révision de son *Commentaire de l’Apocalypse* (1805 et 1806)
- ✓ la *Lettre à Maugendre* (1808) (Chez Dubuisson)

Nous avons aussi la joie de vous annoncer que notre site internet a été réparé et que vous pouvez enfin consulté le tableau chronologique de nos fondateurs en interactif avec les ‘best of Clorivière’ en suivant le lien suivant :

https://www.sfcinternational.org/FRA/index.php?option=com_content&view=article&id=93&lang=es

Bonne lecture à chacune.



Ma. del Carmen Vergara González



Marie Frings
Commission Fondateurs

